

cure, sénateur de l'Hérault; de M. Albiges, président de la loge Parfaite-Union, et de M. Henri Salles, délégué du comité de secours de Paris aux amnistiés.

A son arrivée à l'hôtel, M. Louis Blanc s'est présenté au balcon et a adressé quelques paroles aux amnistiés. Il a remercié ensuite la population de Port-Vendres de la réception qu'on lui avait faite. Il a terminé en disant que tant qu'un seul républicain restera à la Nouvelle-Calédonie, les amnistiés doivent être modérés et ne pas trop se réjouir. Cris : Vive l'amnistie ! vive Louis Blanc ! vive la République !

M. Forne, député de Céret, a adressé quelques conseils paternels aux amnistiés et les a engagés à se rendre à la gare où le train allait partir pour Paris, dans l'ordre qu'ils avaient observé en accompagnant Louis Blanc.

La population a reconduit les amnistiés jusqu'à la gare.

LA RÉUNION DE COURBEVOIE

Il s'agit d'une réunion politique. Les lettres d'invitation adressées aux citoyens et citoyennes de Courbevoie, Puteaux, Suresnes, Colombes, Asnières, la Garenne, Gennevilliers et Nanterre, les prévenaient qu'on devait organiser une réception générale des amnistiés du canton de Courbevoie. Vous allez voir comment on s'est occupé du sort des amnistiés. Sur l'indication de cette lettre, on arrivait rue de Paris, à la porte d'un établissement nommé les *Folies-Mercet*, où des commissaires réclamaient cinquante centimes par personne, et l'on pénétrait dans une salle de bal qui communiquait à un café. Au fond de la salle était une petite scène ornée d'un décor de parc, au milieu de laquelle une table et des chaises attendaient les membres du bureau.

Elles ont attendu fort longtemps ces chaises. Les lettres portaient pour une heure précise; depuis longtemps une heure était passée, la salle était pleine de citoyens et de citoyennes, dont quelques-unes avec des enfants à la mamelle, et le parc était toujours désert.

Les citoyennes n'avaient pas l'air de s'amuser devant cette table et ces chaises inoccupées; quant aux citoyens, ils prenaient patience en allant vider des bocks et des verres de vin au café, et en culottant des pipes.

Deux heures étaient passées, on attendait toujours. Pourtant un monsieur arriva, s'assit derrière la table et se mit à écrire d'un air absorbé. On attendait toujours. Enfin une vingtaine d'hommes débouchèrent sur la scène par la coulisse; trois d'entre eux prirent place derrière la table, les autres s'assirent en demi-cercle derrière.

— Ce sont des amnistiés ! se dit-on dans la salle. Voilà M. Roques, de Puteaux, là, au milieu.

C'étaient en effet des amnistiés. Ils étaient là fumant, décor vivant. Désormais, dans toute réunion radicale, il y aura comme figuration le fond d'amnistiés.

M. Roques fut invité à présider. Il prononça quelques paroles de remerciement. Il fut court et mesuré; mais il était flanqué d'un assesseur loquace et remuant qui, sans tenir compte de la présence du président, prenait la parole à tout propos. Ce malencontreux assesseur eut l'idée de dire qu'avant d'entendre les orateurs inscrits, on allait faire passer des rafraichissements dans la salle.

Un assistant s'écria qu'on était venu pour entendre des discours et non pour vider des verres.

— C'est vrai ! c'est vrai !

Et voilà l'assesseur penaud, obligé de se rasseoir.

Mais les verres et les chopines avaient des partisans dans l'assemblée. Ceux-ci se tournèrent contre l'assistant qui voulait continuer à parler et il en résulta une violente tempête au milieu de laquelle on entendait :

— A la porte ! enlevez-le !

Un membre du bureau voulut expliquer que les orateurs qui devaient parler n'étaient pas suffisamment prêts et que le temps consacré à se rafraichir leur permettrait de se préparer.

Loin de toucher l'assemblée, cette déclaration naïve ne fit qu'augmenter le tumulte.

En vain le président agitait sa sonnette. En vain un secrétaire agitait une autre sonnette. En vain deux ou trois autres individus, placés à côté du bureau, criaient-ils : Silence ! assis ! silence ! on ne les entendait même pas, on les voyait seulement gesticuler comme dans une pantomime.

Quelqu'un eut la pensée de dire :

— Les rafraichissements sont payés sur les 50 centimes, mais si l'assemblée n'en veut pas, qu'elle vote : Oui, et on versera l'argent aux amnistiés.

Aussitôt tout le monde cria :

— Oui ! oui !

Alors, M. Roques donne la parole au premier orateur, le citoyen Ozanne.

Le citoyen Ozanne récite sur un ton nazillard et monotone quelques pages de l'histoire de France, de Louis XIV à la Révolution. Et quelle histoire de France ! Ils pourront se flatter d'être bien instruits les auditeurs du citoyen Ozanne !

Mais pendant la récitation dormitive du citoyen Ozanne, les partisans des chopines ont sans doute opéré un mouvement tournant plein de succès, car M. Ozanne n'a pas plutôt fini, que l'assesseur de tout à l'heure annonce que les rafraichissements vont *parcourir* (sic) dans l'assemblée. Et cette même assemblée, qui vient de voter qu'elle ne voulait pas de rafraichissements et qu'elle en laissait la valeur aux amnistiés, applaudit maintenant à l'annonce de l'assesseur agité. Victoire des canons et des chopines !

Aussitôt des plateaux chargés de verres de vin font leur entrée dans la salle. On boit à l'amnistie plénière, à ceux qui sont restés là-bas.

Il est facile de s'imaginer le brouhaha que cause dans les rangs pressés de cette assemblée la circulation des verres de vin. Tout le monde cause, on appelle les distributeurs de tous côtés, on allume des pipes. La circulation des canons se prolonge. Le président cherche à y mettre fin, mais on paraît préférer cette partie de la séance à celle consacrée aux discours.

— N'en apportez plus, s'écrie un Spartiate de l'assemblée.

Il ne faut pas moins que cette énergique injonction pour que les orateurs puissent succéder aux chopines.

C'est le citoyen assesseur sus-désigné qui parle, M. Bennet, un fougueux de la parole, de la parole seulement, car les gestes lui font défaut; bonger les bras lui ferait peut-être oublier son discours. Il tape dur sur M. Gambetta et l'opportunisme. Il lit le programme de Belleville et le serment de M. Gambetta; il fait l'histoire de la Commune, une histoire qui est une glorification. Après cette histoire vient un troisième orateur, le citoyen Lemaitre, un autre fougueux, mais un prhomme poseur, criant, tonitruant, gesticulant, se campant le poing sur la hanche pour débiter de longues phrases boursofflées.

Il commence par s'excuser de ne pas faire remonter son discours à deux ou trois mille ans. Il n'est pas savant, et mêle dans un fatras de périodes grotesquement pompeuses la prise de la Bastille, les chantiers nationaux, toutes les insurrections et une théorie sur les machines remplaçant les bras d'ouvriers. On le voit s'asseoir, on croit que c'est fini, pas du tout, l'assesseur loquace a quelque chose à dire : Il veut faire savoir qu'on voulait avoir une fanfare pour la fête, mais que partout, à Courbevoie, à Suresnes, à Puteaux, les fanfares ont refusé de venir.

— Ce sont des bonapartistes ! dit quelqu'un.

— Ce n'est pas vrai ! réplique un autre assistant.

— Ce n'est pas vrai ? s'écrie l'assesseur qui n'a entendu que le démenti et qui croit qu'il s'adresse à lui; je vais vous lire les lettres.

On essaye de lui faire comprendre le mal-entendu. Peine perdue; il a déjà commencé la

lecture de ses lettres et il continue. On le laisse faire et on s'en va.

Ainsi finit cette mémorable réunion. En somme, c'est tout simplement la candidature de M. Roques à la députation qu'on prépare. M. Deschanel, le député actuel, en saura quelque chose aux prochaines élections. Et voilà comment on s'occupe du sort des amnistiés.

Il faut cependant dire qu'on a annoncé qu'un banquet en leur honneur serait prochainement donné. Du reste les amnistiés sont fêtés de bien des manières. N'y avait-il pas hier, en leur honneur aussi, rue de Lévis, un grand assaut d'armes, pointe, contre-pointe, boxe anglaise, canne et bâton ! et ce programme touchant était rehaussé par l'annonce de lutteurs anonymes, les combattants masqués des drames de Ponson du Terrail. D'un autre côté on annonce qu'un grand bal sera donné aujourd'hui rue de la Tombe Issoire, toujours en l'honneur des amnistiés.

COURRIER DE PARIS

L'hospitalité de nuit. — Nous avons déjà plusieurs fois entretenu nos lecteurs de cette œuvre, d'une utilité si immédiate, de l'hospitalité de nuit. Ils savent que les directeurs de l'œuvre ont ouvert d'abord une maison de refuge rue de Tocqueville, 59; puis une seconde boulevard de Vaugirard, 14.

Depuis quatorze mois que l'œuvre fonctionne, sait-on combien elle a reçu de réfugiés ? Dix mille cinq cents ! Ce chiffre dit assez combien cette fondation est efficace. Mais l'œuvre n'a pas seulement pour but de loger pendant une ou deux nuits des malheureux, elle cherche aussi à leur procurer du travail.

Malheureusement, sous ce rapport, elle n'a pu donner satisfaction qu'à 800 employés ou ouvriers. Aussi, le président vient-il d'adresser un appel très pressant à tous les chefs de maisons, d'ateliers, d'administrations, pour leur demander de l'aider dans sa tâche en s'adressant à l'œuvre quand ils auront besoin d'employés et d'ouvriers.

Nous transmettons, en l'appuyant, cette demande à ceux de nos lecteurs qui peuvent avoir besoin d'employés ou d'ouvriers.

L'hospitalité de nuit est une fondation de véritable philanthropie; elle est digne du concours de tous les honnêtes gens.

Le crime de la place Beauvau. — La pharmacie Lagrange, qui était restée fermée pendant toute la journée de samedi ainsi que nous l'avons annoncé, a été rouverte hier; et dès le matin, jusqu'après la tombée de la nuit, des groupes de curieux n'ont cessé de stationner sur les trottoirs du voisinage.

Il en est ainsi le dimanche après les assassinats retentissants.

Au lendemain de l'affaire Moyaux les promeneurs parisiens allèrent passer près des puits de Bagnaux la journée de repos. Ru des Trois-Frères, le dimanche qui suivit la découverte de l'assassin Billoir, la circulation dut être interrompue, tant était considérable l'affluence des flâneurs. Le même phénomène s'est manifesté plus récemment rue Fontaine aux abords de la boutique de Mme Joubert, passage Saulnier, devant la demeure de Mari Fellerath, rue du Pont-aux-Choux, et enfin rue Riquet, autour de la maison de Prévost.

Cette curiosité s'explique peu. Les promeneurs espèrent-ils que les assassins viendront se faire prendre sur le théâtre de leur crime.

On raconte, il est vrai, que le fait s'est produit, mais il est rare, et nous doutons qu'il se renouvelle place Beauvau.

Nous n'avons que peu de chose à dire relativement à l'instruction de cette dramatique affaire de la place Beauvau. Les investigations de la justice continuent, sans amener, toute fois, de nouvelles découvertes.

Plusieurs journaux avaient annoncé que le cadavre de Walder, repêché à Puteaux, avait été conduit à la Morgue dans la journée de samedi. Il n'en était malheureusement rien.